



MON VILLAGE
URBAIN



Vendredi 22 mai 2020

2ND TOUR DES MUNICIPALES LE 28 JUIN : REACTION DU MAIRE CLEMENT ROSSIGNOL PUECH

« Le Gouvernement a confirmé hier la tenue du deuxième tour des élections municipales le dimanche 28 juin prochain et les précautions sanitaires particulières qui l'entourent. Si j'accueille positivement cette annonce, la clause de revoyure fixée à la mi-juin pour confirmer le déroulement du processus électoral me paraît une condition indispensable pour rassurer les électeurs et éviter tous risques liés à une circulation du Coronavirus.

Nous traversons une crise sanitaire sans précédent qui a bouleversé à maints égards la vie de nos concitoyens, parfois touchés dans leur chair, et percuté de plein fouet l'économie de notre pays. Dans ce contexte, mon rôle de Maire et ma première priorité sont de continuer à accompagner les habitants dans cette crise, en particulier ceux qui ont le plus souffert : personnes vulnérables et isolées, entreprises, associations. J'y ai consacré l'intégralité de mon temps pendant la période de confinement et continue de dédier toute mon énergie à assurer la reprise progressive du service public municipal dans un climat de confiance avec les Béglaïes et d'efficacité de l'administration municipale, que je remercie pour son investissement sans faille.

La décision du Gouvernement d'organiser le 2nd tour des élections municipales le 28 juin constitue selon moi la moins mauvaise des solutions, pour plusieurs raisons :

- Ce redémarrage démocratique est capital pour permettre aux exécutifs locaux, mairies et intercommunalités, de poursuivre leur action dans des conditions sereines. Seul le vote des électeurs légitime de manière incontestable les décisions prises. Dans le contexte actuel de crise sanitaire, les élus locaux doivent être assurés de cette stabilité démocratique pour agir dans le sens de l'intérêt général. De même, le Conseil de Bordeaux Métropole doit être composé de l'ensemble des nouveaux élus pour délibérer dans de bonnes conditions.



MON VILLAGE
URBAIN



mairie-begles.fr

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

- Le bloc communal porte plus de la moitié (56%) des dépenses d'équipement des collectivités locales. Il faut donc que les communes et intercommunalités investissent et au plus vite

- Le report des élections à une date plus lointaine (septembre, voire janvier) aurait nécessité de reprendre à zéro le processus électoral pour les communes n'ayant pas encore désigné leur maire, entraînant des surcoûts importants pour l'Etat et les villes chargées d'organiser le déroulement des deux tours de scrutin. Les risques sanitaires pour les électeurs en auraient par ailleurs été accentués.

Le second tour des municipales à Bègles sera organisé suivant des mesures de sécurité maximales pour que chaque citoyen puisse s'exprimer sans crainte et choisir sa future équipe municipale dans la sérénité. Les précautions sanitaires prises lors du premier tour par les services municipaux de Bègles seront encore renforcées : marquages au sol, mise à disposition de gel hydro-alcoolique, désinfection régulière des bureaux de vote et des isolements, port du masque obligatoire pour les électeurs et les assesseurs, stylo personnel, pas de manipulation des pièces d'identités et cartes électorales, etc.

La campagne électorale est donc relancée dans des circonstances inédites qui appellent autant à la sobriété qu'à la responsabilité des candidats et de leur équipe.

J'appelle enfin ceux qui ne souhaitent pas se déplacer ou dont l'état de santé ne le permet pas, de faire entendre leur voix citoyenne en établissant une procuration de vote, dont les procédures d'établissement seront simplifiées. »